

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE RADIATION
DE LA LISTE ÉLECTORALE CONSULAIRE**

D'après les informations fournies par le ministère des affaires étrangères et européennes, vous êtes toujours inscrit(e) sur la liste électorale consulaire - liste électorale tenue par les ambassades et postes consulaires à l'étranger – et considéré(e) comme votant à l'étranger pour l'élection du Président de la République et les referendums, même si vous êtes inscrit(e) également sur la liste électorale de votre commune pour les scrutins locaux (municipales, cantonales, etc.).

Je vous rappelle que votre radiation de la liste électorale consulaire ne se fait pas automatiquement dès votre départ de l'étranger et qu'il vous appartient de la demander à l'ambassade ou au poste consulaire.

Si vous souhaitez recouvrer votre droit de voter en France pour l'élection du Président de la République et les referendums dès l'année prochaine, vous devez renvoyer le présent formulaire dûment rempli à l'adresse suivante :

Ministère des affaires étrangères et européennes
Valise diplomatique
Ambassade / Consulat de France à (*nom de la ville*)
13, rue Louveau
92438 CHATILLON CEDEX

Partie à remplir par l'électeur et à renvoyer à l'adresse ci-dessus :

Je soussigné(e),

Nom :

Prénoms :

Né(e) le **à**

Adresse :

.....

.....

souhaite être radié(e) de la liste électorale consulaire de (*nom de l'ambassade ou du consulat*) :

.....

Afin de recouvrer mon droit de suffrage en France pour l'élection du Président de la République et le référendum.

Fait à :, **le**

Signature obligatoire